



Dossier à adresser par mail  
selon votre territoire à :

**NORD OUEST**

[caf29-bp-territoire-nord-ouest@caf29.caf.fr](mailto:caf29-bp-territoire-nord-ouest@caf29.caf.fr)

**SUD**

[caf29-bp-territoire-sud@caf29.caf.fr](mailto:caf29-bp-territoire-sud@caf29.caf.fr)

**NORD EST**

[caf29-bp-territoire-nord-est@caf29.caf.fr](mailto:caf29-bp-territoire-nord-est@caf29.caf.fr)

**Contact Caf 29 :**

**Service Subvention et Prêts partenaire**

**02 98 98 32 07**

# DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR COLLECTIF

Année

Territoire

**Toute demande d'aide financière ne pourra être prise en considération que lorsqu'elle sera dûment complétée, signée (document original obligatoire)**

**La demande sera réalisée a minima 15 jours avant la réalisation du séjour et un bilan de l'action sera adressé à la Caf 29 à l'issue de sa réalisation**

## **Le dispositif «séjours collectifs»**

La caisse d'Allocations familiales soutient l'organisation de séjours collectifs afin de favoriser et renforcer les liens sociaux et familiaux ainsi que la participation à la réalisation d'un projet dans le cadre d'un séjour collectif.

Pour ce faire, le court séjour collectif doit :

-Être porté par un centre social ou un équipement de la vie sociale agréé par la Caf. Pour les zones non pourvues d'équipements de la vie sociale (centre social, EVS) le séjour collectif peut être porté par tout autre équipement associatif présent sur le secteur ou le CCAS.

-Veiller à ce que l'accompagnement, l'organisation et le déroulement favorisent le renforcement des liens sociaux.

- Être construit collectivement avec les différents participants.

-Assurer la désignation d'un référent professionnel du dispositif. Selon les cas, il peut accompagner le séjour.

**Sont exclus de cette aide, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement car bénéficiant du dispositif aide aux mini-séjours.**

L'aide sera calculée pour des séjours de **2 nuits minimum et de 8 participants au moins.**

Pour un même porteur juridique, le montant total annuel des demandes ne pourra dépasser **2000 €** par an et ne pourra être supérieur à **70 %** du budget de l'action.

Si le porteur est le centre social, les dépenses seront affectées à l'activité.

## ASSOCIATION / GROUPE PORTEUR DU PROJET

Nom :

Adresse :

Code postal :  Ville

Nom du (de la) président(e) :

N° Tél.  Email :

- **Référent professionnel du projet :**

Nom  Qualité

N° Tél.

- **Organisation du projet :**

Nombre de bénévoles :  Nombre de professionnel(le)s

Qualité :

Fonction des professionnels dans le cadre du projet :

- **Dates et lieu du séjour :**

Nombre total de participants :

- dont nombre de familles :

dont nombre de personnes isolées :

- **Description du projet**

**BUDGET PRÉVISIONNEL SÉJOUR COLLECTIF**Année 

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Location de véhicules	<input type="text"/>	Participation des familles	<input type="text"/>
Assurances	<input type="text"/>	Auto-financement	<input type="text"/>
Animations	<input type="text"/>	participation de la structure	<input type="text"/>
Fournitures / Matériel	<input type="text"/>	Subvention Caf	<input type="text"/>
Frais d'alimentation	<input type="text"/>	Autres Subventions	<input type="text"/>
Frais d'hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Charges de personnel <small>(hors charges de personnel déjà prises en compte dans le calcul d'une prestation de service)</small>	<input type="text"/>	Divers	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Valorisations (sauf bénévolat)	<input type="text"/>	Valorisations (sauf bénévolat)	<input type="text"/>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<input type="text"/>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<input type="text"/>

Subvention sollicitée auprès de la Caf :

Je soussigné(e), M/Mme  agissant en qualité de , certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande.

A

Le

**CACHET ET SIGNATURE**